

Les syndicats du blé des Prairies, la Fédération canadienne de l'agriculture, l'UPA et d'autres organismes agricoles n'ont cessé de réclamer une intervention gouvernementale pour protéger la Commission et d'autres offices des marchés agricoles. Le gouvernement n'a encore rien fait.

Des groupes d'intérêts américains continuent d'exercer des pressions sur le gouvernement canadien pour qu'il abolisse certains éléments de la Commission. La semaine dernière encore, lors des séances du GATT, à Montréal, le représentant commercial des États-Unis, M. Clayton Yeutter, a laissé savoir que le gouvernement américain ne démordrait pas tant qu'il n'aurait pas obtenu ce qu'il voulait au sujet de la Commission canadienne du blé.

La Commission canadienne du blé est indispensable à la survie des producteurs canadiens de céréales. Mes collègues et moi comptons que la loi sur le libre-échange qui sera présentée à la Chambre comportera des garanties à l'égard de la Commission du blé.

* * *

L'INDUSTRIE

HOMMAGE À LA MULTITEL DE QUÉBEC

M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est): Monsieur le Président, je suis heureux que ma première intervention à la Chambre lors de cette 34^e législature en soit une axée sur une entreprise de haute technologie de ma circonscription.

En effet, monsieur le Président, la compagnie Multitel de Québec, seule fabricant au monde d'un appareil de gestion et d'acquisition de données des systèmes d'accumulateurs d'appoint, a réussi à nous prouver qu'une petite entreprise de chez nous peut conquérir le marché de pays tels les États-Unis et de l'Europe.

Ceci est rendu possible grâce à une complicité d'anciens et de jeunes employés qui allient l'expérience et les connaissances d'aujourd'hui pour assurer l'avenir de leur entreprise.

Je rends donc un hommage tout particulier à M. Léon Méthot, président de Multitel, ainsi qu'à M. Gilles Huot, vice-président aux opérations et à tous les collaborateurs qui ont cru en leur potentiel et qui relèvent quotidiennement le défi du savoir-faire et de la créativité afin que la haute technologie devienne pour nous tous un mode de vie axé sur l'excellence.

Questions orales

• (1415)

QUESTIONS ORALES

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE—LES ENGAGEMENTS ÉLECTORAUX—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Pendant la campagne électorale, le premier ministre a promis que son accord commercial avec les États-Unis n'aurait aucun effet sur nos programmes de développement régional, sur nos programmes sociaux, sur nos programmes d'environnement, ni maintenant ni à l'avenir.

Le premier ministre va-t-il consentir à insérer ses engagements électoraux dans la loi même? Va-t-il les faire mettre par écrit dans le projet de loi sur le commerce, devant cette Chambre?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, toutes ces questions-là ont été débattues devant l'électorat.

Le chef de l'Opposition officielle a expliqué son point de vue, et le chef néo-démocrate, sa prise de position. J'ai défendu les intérêts du gouvernement; j'ai mentionné, au nom du ministre du Commerce extérieur et au nom du gouvernement, que les questions soulevées n'étaient pas affectées par le traité de libre-échange. J'en ai expliqué les raisons. Le traité n'a pas changé depuis ce temps-là et je pense que le chef de l'Opposition officielle a toutes les raisons d'être confiant que les sujets qu'il a soulevés seront bien défendus par le gouvernement du Canada.

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, je pourrais me sentir plus confiant si le premier ministre était prêt à consacrer ses engagements faits pendant la campagne électorale, dans la loi même, par écrit.

[Traduction]

LA LISTE DE PROGRAMMES CANADIENS DRESSÉE PAR LES ÉTATS-UNIS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le 25 novembre, soit quatre jours après les élections, le représentant commercial des États-Unis, M. Clayton Yeutter, présentait au Congrès américain un rapport de 17 pages contenant la liste de 40 programmes et pratiques administratives canadiens qui, selon les États-Unis, vont à l'encontre de l'Accord de libre-échange. Dans cette liste, on retrouve les programmes de la Commission canadienne du blé, les politiques sur les services financiers, le règlement du pacte de l'automobile et le règlement de la radiodiffusion.